

Présentation du Conseil d'Orientation du Miramap

Le CO en pratique : origine, rôle, fonctionnement, les réunions réalisées et à venir

Origine du Conseil d'Orientation

L'histoire des AMAP est un savant mélange d'initiatives citoyennes et de partenariats, ce qui a permis de donner aux AMAP une dimension de mouvement. Dans cet esprit, les acteurs du MIRAMAP ont souhaité, lors de l'Assemblée Générale constitutive en 2010, le doter d'un Conseil d'Orientation (CO).

Ce CO permet de s'inscrire dans une démarche plus large, en croisant les regards et les approches d'autres acteurs de luttes et de mener, le cas échéant, des actions en commun.

Rôle et intérêt

Le CO a un rôle de consultation et se présente comme une force de proposition. Ses membres donnent leur point de vue et font des propositions d'orientation pour le MIRAMAP à partir de ses projets, des stratégies mises en place ou de problématiques que le Collectif du MIRAMAP lui soumet : quel regard ont les membres du CO sur notre mouvement et son avenir ?

Pour le MIRAMAP, cela permettra de bénéficier de leurs compétences et expériences dans leurs propres domaines.

Règles de fonctionnement

Le CO ne peut pas faire d'ingérence sur le fonctionnement ou les orientations du MIRAMAP. **Les conclusions du CO sont des propositions** à discuter démocratiquement par les instances élues du MIRAMAP et son Assemblée Générale.

Organisation

Lorsque le CO se réunit il mène ses réflexions à partir d'un document préparatoire rédigé par le Collectif du MIRAMAP. Cette réunion n'est pas publique. Elle est animée par un ou des membres du MIRAMAP désignés par le Collectif. Un compte-rendu de cette réunion est diffusé et discuté lors de la rencontre nationale des AMAP suivante.

Pour que ce CO soit réuni régulièrement, un article dans les statuts et un autre dans le Règlement Intérieur ont été rédigés :

Statuts - V - Dispositions diverses - Article 18 : Conseil d'orientation, autres modes de consultation

Le Collectif est chargé de créer un conseil d'orientation, qui établit des propositions qui seront étudiées dans le cadre des Orientations du MIRAMAP. Ce collectif se réunit au moins 1 fois par an, et sa composition est définie par le Collectif.

D'autres formes de consultation des membres de l'association MIRAMAP pourront être définies dans le Règlement Intérieur.

RI - 5 - Composition du Conseil d'orientation

Le Conseil d'Orientation est constitué des trois grandes familles d'appartenance du mouvement des AMAP : l'agriculture paysanne, l'agriculture biologique, et l'économie sociale et solidaire.

Constitution

Le Collectif du Miramap a souhaité que le CO soit constitué de personnes issues de 7 « familles » (décision du 29 mai 2010) :

- l'Agriculture Paysanne,
- l'Agriculture Biologique,
- l'Économie Sociale et Solidaire,
- l'Éducation Populaire,
- les Associations de Consommateurs (militantes),
- la Gouvernance Territoriale,
- la Recherche.

Il est prévu d'inviter autour de 3 représentants par famille à chaque réunion du CO.

Le Conseil d'Orientation en pratique

Le CO s'est réuni deux fois depuis la création du Miramap.

La première réunion du CO a eu lieu le 1er décembre 2010 à Paris, sur la journée entière.

Cette 1^{ère} réunion a permis d'identifier un certain nombre de forces et d'atouts des AMAP, mais aussi certaines faiblesses souvent associées à ces forces devant faire l'objet d'une certaine vigilance. Elle a aussi permis d'envisager des opportunités, souvent en partenariat avec les organisations des membres du CO.



11 invités étaient présents

- **Hugues Toussaint** : ancien secrétaire général de Biocoop (20 ans), administrateur association Bio Consom'acteurs ;
- **Raymond Penhouët** : président de la FADEAR (en 2010), paysan à la retraite ;
- **Cyril Dion** : directeur de Colibris (en 2010) ;
- **Marc Chénais** : coordinateur du Réseau Cocagne ;
- **Jean Guy Henckel** : directeur général du Réseau Cocagne ;
- **Julien Adda** : délégué général de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) ;
- **Serge Bonnefoy** : secrétaire technique de Terres en Ville ;
- **Sjoerd Wartena** : président de Terre de Liens (en 2010), paysan retraité ;
- **Silvia Pérez-Vitoria** : sociologue, travaille sur la question agricole, association La Ligne d'horizon ;
- **Bruno Lasnier** : président du Mouvement de l'économie solidaire (MES), directeur de l'APEAS ;
- **Pierre Besse** : ingénieur agronome, maraîcher depuis 20 ans, en AMAP depuis 7 ou 8 ans (en 2010), essaimeur d'AMAP (essentiellement en Midi-Pyrénées mais aussi dans d'autres pays à travers le réseau URGENCI).

Voir les actes de ce premier CO : <http://miramap.org/Bilan-du-conseil-d-orientation-de.html>

Voir les vidéos réalisées par Marc Savineau : <http://miramap.org/Retrouvez-les-vidéos-du-conseil-d.html>

La deuxième réunion du CO a eu lieu le 14 décembre 2013 à la Bergerie de Villarceaux (95) en parallèle des **Assises nationales des AMAP**.

L'année 2013 a été une année marquante pour notre mouvement : un grand chantier, celui de la **relecture et de la ré-écriture collective de la Charte des**

AMAP a eu lieu. Cette démarche s'est achevée les 14 et 15 décembre 2013, lors de la 3^{ème} rencontre nationale, pour l'occasion assises nationales des AMAP qui a validé la nouvelle Charte des AMAP.



7 invités étaient présents

- **Romain BALANDIER**, vice président de la FADEAR ;
- **Claude CELLIER**, secrétaire national de la Confédération Paysanne ;
- **Marc DUFUMIER**, agronome et enseignant-chercheur à AgroParisTech ;
- **Alain DELANGLE**, membre du bureau de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) ;
- **Silvia PEREZ-VITORIA**, économiste, sociologue et documentariste, La Ligne d'horizon ;
- **Juliette ROUCHIER**, chercheuse du CNRS Aix Marseille Université ;
- **Sjoerd WARTENA**, membre de la Fondation Terre de Liens.

Les membres du CO ont été invités à participer aux différents ateliers le samedi matin. Le samedi après midi a eu lieu la Réunion du CO en parallèle des échanges en plénière. Puis en fin de journée une restitution de la réunion du CO a eu lieu en plénière.

Nous avons bénéficié de leurs analyses, regards et propositions sur le processus et l'avancée et le résultat de révision de la Charte ; sur les suites du processus et notamment, la question de la garantie de l'éthique ; sur la place et le rôle des AMAP et de

leurs réseaux aujourd'hui dans un contexte agricole et socio-économique en évolution (Nouvelle PAC, Loi d'avenir agricole, GIEE, transition écologique, loi ESS, fiscalité des associations, baisse des subventions...) et plus largement, sur la place des innovations sociales telles que les AMAP (en faisant écho à vos propres expériences et analyses) en tant que projet politique, la diffusion des initiatives et le changement d'échelle, entre risque de cohabitation, de normalisation...

Le compte rendu de la réunion du CO 2013 est en cours de rédaction.

Retrouvez des images du CO 2013 et le témoignage de Alain DELANGLE, membre du bureau de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) et membre du CO dans [La vidéo des Assises Nationales pour la Charte des AMAP](#)

La troisième édition du CO aura lieu le 4 juin 2016, pendant la rencontre nationale des AMAP, à Castres (81) - **Le 5 juin aura lieu d'Assemblée Générale du Miramap**

Les membres du CO seront invités à suivre les présentations, plénières et ateliers du matin ; l'après midi, en parallèle des ateliers, aura lieu la réunion du CO.

Elle sera suivie d'une table ronde ayant pour thème :

« *Quelle implication citoyenne pour un renouveau des liens entre alimentation et territoire ?* ».

Comment se reconnecter aux enjeux territoriaux, en particulier agricoles et suite au rapport de Brigitte Allain ? Comment l'AMAP peut être un acteur dans son environnement, faire bouger les lignes ?

Auteur : Elisabeth Carbone, secrétaire générale du Miramap